



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 36 85

PISCINE DES PINS D'ALEP

ABONNÉ(E) ACTIVITÉS AQUATIQUES ENFANTS FICHE DE RENSEIGNEMENT - SAISON 2025 / 2026

**INSCRIPTION / PAIEMENT À PARTIR DU
LUNDI 16 JUIN 2025
À LA PISCINE DES PINS D'ALEP**

**REPRISE DES COURS À PARTIR DU
MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025
Piscine des Pins d'Alep**

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :
Date de naissance : Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin
Adresse :

JARDIN AQUATIQUE		Enfants de	sept à février	février à juin	saison sportive
Présence d'un parent dans l'eau obligatoire	► samedi 9h30 à 10h10	☐ 3 à 5 ans	☐	☐	☐

AQUASÉCU (savoir se sauver) Sans la présence d'un parent	► samedi 10h20 à 10h55	☐	Enfants de *4 à 6 ans *4 ans révolus à compter du début des cours
Activité au trimestre (11 séances)			
- du samedi 13 septembre 2025 au samedi 6 décembre 2025		☐	
- du samedi 13 décembre 2025 au samedi 21 mars 2026		☐	
- du samedi 28 mars 2026 au samedi 20 juin 2026		☐	

ÉCOLE DE NATATION	► mercredi 9h à 9h45	☐	Enfants de 6 à 12 ans
	► mercredi 9h50 à 10h35	☐	
	► mercredi 10h40 à 11h25	☐	
	► mercredi 11h30 à 12h15	☐	

NATATION PERFECTIONNEMENT	► mercredi 15h30 à 16h25	☐	Enfants et Ados de 10 à 15 ans *attestation de natation obligatoire
	► mercredi 16h30 à 17h25	☐	
Le règlement s'effectuera à la piscine des Pins d'Alep : du 16 juin au 4 juillet 2025, du lundi au vendredi, de 12h à 18h. du 7 juillet au 22 août, du mardi au vendredi, de 8h30 à 13h30. et à partir du 25 août, du lundi au vendredi, de 12h à 18h.			

Tél. fixe et/ou portable des parents :

Email obligatoire :

En cas d'accident, j'autorise le personnel d'encadrement à prendre toutes les mesures nécessaires au déplacement d'urgence de mon enfant vers la clinique ou l'hôpital le plus proche.

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom : Tél. :

Toulon, le Signature du responsable de l'enfant

• Pièces à fournir pour le dossier de préinscription

- Le présent document (pas de recto-verso svp),
- Un justificatif de domicile récent,
- SPECIAL PERFECTIONNEMENT NATATION** : 1 attestation de natation de 50m obligatoire





République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Direction des sports et des loisirs
Tél. 04 94 36 36 85

AUTORISATIONS PARENTALES

• Renseignements relatifs à l'enfant

Nom : Prénom :

• Renseignements relatifs aux responsables légaux

Civilité	Responsable 1		Responsable 2		Tuteur
	Mme ☐	M. ☐	Mme ☐	M. ☐	
Nom					
Prénom					
Téléphones					
Email					

☐ Mme ☐ M. responsable 1 ou 2, atteste sur l'honneur que mon enfant ne présente aucune contre-indication médicale à la pratique de l'activité choisie,

et autorise mon enfant à rentrer seul à l'issue de la séance : ☐ oui ☐ non

Assurance Responsabilité Civile obligatoire :

Compagnie

Numéro de contrat : Validité :

• Règlement intérieur des activités sportives municipales

☐ J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités sportives municipales.

• Autorisation de prises de vues, de publication et de diffusion de celles-ci

Dans le cadre de sa communication institutionnelle, la Ville de Toulon pourra faire la promotion de ces activités sur l'ensemble de ses supports (magazines, plaquettes, affiches, sites internet, réseaux sociaux, bornes interactives, stands d'expositions, films et supports numériques, etc.) et ceux de ses partenaires institutionnels. La présente autorisation est valable durant toute la durée du mandat électif en cours. À savoir la période comprise de 2020 à 2026.

☐ J'autorise la Ville de Toulon à effectuer et reproduire tous reportages photographiques et audiovisuels organisés par la direction des sports où mon enfant apparaît et réalisés lors des activités auxquelles j'ai souscrit. Il va de soi qu'aucune photo (et sa légende), qu'aucune vidéo (et son commentaire) ne devront lui porter préjudice, et que je peux annuler la présente autorisation, auprès de la direction concernée, à tout moment à ma convenance.

☐ Je n'autorise pas la prise de vues.

Fait en deux exemplaires à le

Signature du responsable

Cachet de l'administration

Règlement Général sur la Protection des Données : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions aux activités sportives municipales proposées par la Direction des Sports et des Loisirs de la ville de Toulon (terrestres, aquatiques et nautiques), ainsi qu'à gérer les paiements afférents. Les données enregistrées sont conservées 2 années. Elles sont réservées à l'usage de la direction concernée et ne pourront être transmises à aucune autre structure interne ou externe à la Ville de Toulon. Conformément à la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez demander communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant par voie postale : Ville de Toulon – À l'attention du délégué à la protection des données – avenue de la république – CS 71407 – 83056 TOULON ou bien par mail : donnees_personnelles@mairie-toulon.fr

